

RÉSOLUTION

Objet : Trafic de migrants

L'Assemblée générale de l'O.I.P.C.-Interpol, réunie en sa 75^{ème} session à Rio de Janeiro (Brésil), du 19 au 22 septembre 2006,

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉE par le nombre croissant de personnes qui trouvent la mort, en particulier en mer, du fait du trafic de migrants et par l'influence grandissante des organisations criminelles impliquées,

RECONNAISSANT le développement de toutes les formes de criminalité liées au trafic de migrants, ainsi que leurs répercussions sur les services chargés de l'application de la loi et les gouvernements des pays d'origine, de transit et de destination,

AYANT À L'ESPRIT la nécessité d'une démarche préventive dans le cadre d'une collaboration interservices au niveau tant bilatéral que multilatéral, celle d'instaurer une coopération avec les organisations qui aident à recueillir les victimes, contribuent à leur réinsertion et œuvrent à la prévention du trafic de migrants, ainsi que d'assurer le rapatriement des victimes et de les inciter à témoigner devant la justice,

AYANT CONSTATÉ que les enquêtes relatives aux recruteurs et aux malfaiteurs qui se livrent au trafic de migrants nécessitent le soutien de tous les pays concernés pour que les responsables soient traduits en justice et que les éléments de preuve recueillis au niveau national soient recevables devant les tribunaux d'autres pays,

ENCOURAGE VIVEMENT les Membres d'Interpol à apporter leur soutien aux enquêtes sur les organisations criminelles se livrant au trafic de migrants ;

EXHORTE les Bureaux centraux nationaux, avec le soutien de l'ensemble des services chargés de l'application de la loi concernés, à accroître l'échange d'informations sur les réseaux criminels et les malfaiteurs se livrant à toutes formes de trafic de migrants, par l'utilisation du format de message Interpol relatif au trafic d'êtres humains et de migrants ;

CHARGE le Secrétariat général et les Bureaux sous-régionaux d'Interpol, avec les Bureaux centraux nationaux, de suivre l'évolution de la situation dans leurs régions respectives, de faire rapport sur ce sujet, et de coordonner des réunions de travail et des réunions opérationnelles.

Adoptée.